



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSULAT GENERAL DE FRANCE A WASHINGTON

Transcription de l'acte de décès

Enregistrement du décès d'un ressortissant français ou d'un conjoint de ressortissant français survenu aux Etats-Unis dans notre zone de compétence sur les registres de l'état civil consulaire français

Vous pouvez effectuer votre demande soit :

- **par courrier** à l'adresse suivante :

Consulat général de France à Washington
Etat civil
4101 Reservoir Road NW
Washington DC 20007

- **en personne** sur rendez-vous par mèl: etat-civil.washington-fslt@diplomatie.gouv.fr

Documents à fournir

- Formulaire complété et signé par un membre de la famille du défunt** demandant la transcription dans les registres de l'Etat Civil français de l'acte de décès, **accompagné d'une photocopie de sa pièce d'identité et d'une preuve de son lien de parenté avec le défunt**
- Original apostillé de l'acte de décès américain** portant le sceau en relief ainsi que toutes les références relatives à son enregistrement auprès des autorités américaines. **Cet acte ne sera pas restitué.**

Plus d'informations sur l'apostille ici :

<https://travel.state.gov/content/travel/en/legal/travel-legal-considerations/international-judicial-asst/authentications-and-apostilles/apostille-requirements.html>

- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou de la carte consulaire en **cours de validité** du défunt
- Copie intégrale** de l'acte de naissance français du défunt à demander à la Mairie du lieu de naissance en France ou au Service central d'état civil (www.acte-naissance.fr)

Si le **défunt est étranger**, conjoint d'un ressortissant français, il vous appartient de présenter la preuve de la nationalité de ce conjoint à l'aide de l'un des documents mentionnés ci-dessus ainsi que de fournir une copie de l'acte de mariage

5. Livret de famille français, le cas échéant

6. Une enveloppe pour l'envoi du livret de famille et des copies d'acte, dès que la transcription aura été effectuée, dans un délai de un mois.

- pour les personnes résidentes aux Etats-Unis : une enveloppe « **Priority Mail Flat Rate** » avec **Tracking Number** affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse
Attention : nous n'acceptons plus les enveloppes FedEx ni UPS Ground.
- pour les personnes résidentes en France : format C5 (162 x 229 mm) affranchie au tarif « Lettre Prioritaire » en vigueur et libellée à votre adresse.
- pour les personnes résidant dans un pays tiers : le Consulat général de France se chargera de l'acheminement.

Veillez à **coller le timbre sur votre enveloppe** afin d'éviter tout risque de perte.



Tout dossier incomplet sera renvoyé.

DEMANDE DE TRANSCRIPTION D'ACTE DE DECES

Je soussigné(e)

Prénom(s) NOM du requérant :

Adresse :

Numéro(s) de téléphone :

E-mail :

Lien de parenté avec le(la) défunt(e) :

Sollicite la transcription sur les registres de l'état civil consulaire français de l'acte de décès dont ci-joint copie délivrée le

concernant (Prénom(s) NOM) :

Je suis informé(e) qu'en vue de la transcription, l'officier de l'état civil français s'assure de la régularité de l'acte étranger produit.

A, le

(Signature du ou des requérant(s))

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU (A LA) DEFUNT(E)

Prénom(s) NOM du défunt	
Date et lieu de naissance	
Date et lieu de décès	
Dernière adresse connue	
Prénom(s) NOM du père du défunt	
Prénom(s) NOM de la mère du défunt	
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve)	